

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception
22 DEC. 2016

Dossier complet le
04 JAN. 2017

N° d'enregistrement
2016-2280

1. Intitulé du projet

Construction et restructuration du lycée Joseph Wresinski à Angers

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

OGEC du lycée Joseph Wresinski

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur Guilloteau

RCS / SIRET

78611731700044

Forme juridique

association déclarée

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
36	Travaux ou constructions réalisés en une ou plusieurs phases, lorsque l'opération crée une SHON supérieure ou égale à 10 000 mètres carrés et inférieure à 40 000 mètres carrés (11 663 m ²).

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Construction et restructuration du lycée Joseph Wresinski à Angers, rue Valentin Haüy. L'opération est phasée en trois tranches.
1ère tranche : résidence d'hébergement pour internes et restauration, d'une surface de plancher de 5935 m²
2ème tranche : bâtiment enseignement et administration, d'une surface de plancher de 4808 m²
3ème tranche : salle de sports d'une surface de plancher estimée à 920 m²

4.2 Objectifs du projet

Le projet fait suite à une volonté de rapprochement de deux lycées professionnels distincts dans un établissement unique de formation:

- ▶ le lycée professionnel Saint-Serge ANGERS
- ▶ l'ensemble lycées professionnels Sainte MARIE-ITEC ANGERS.

Le projet ambitionne une mutualisation de compétences et d'équipements (1 seul pôle administratif, 1 seul pôle restauration, 8 salles informatiques au lieu de 15, 25 salles banalisées au lieu de 32, 1 seul service maintenance...) et la création d'une résidence d'hébergement commune. Une étude préalable des scénari d'implantation du projet a permis de conclure sur l'absence de surfaces constructibles suffisantes sur les sites actuels. Cette étude de faisabilité a mis en évidence un terrain à proximité immédiate du lycée Sainte Marie, dans le parc de la maison de retraite Sainte Marie, permettant la réalisation du nouveau lycée Saint Serge et l'union des structures par le biais d'une réhabilitation et d'une construction neuve.

La nouvelle entité devient le lycée Joseph Wresinski.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le présent projet consiste en la création dans une première tranche d'un pôle restauration à rez-de-chaussée surmonté d'une résidence pour internes de cinq niveaux, avec un impératif d'accueillir les élèves en septembre 2017. Le permis a été accepté le 5 juillet 2016.

La deuxième tranche prévoit la réalisation de bâtiments d'enseignement et administratifs pour la rentrée 2018, et la troisième la réalisation d'une salle de sports en lieu et place des stationnements au Nord Ouest (date non définie à ce jour).

Au pourtour, après la démolition du mur rue des Capucins et le déclassement du trottoir, une bande de places de stationnement sera créée avec la plantation d'arbres suivant les recommandations de la Direction des Parcs, Jardins et Paysages. Les arbres isolés seront des Amélanchiers et les ilots arbustifs seront constitués d'Abélias. Ce choix permet de conserver un maximum d'espaces verts sur le terrain et de créer un vrai trottoir inexistant actuellement rue des Capucins.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Il n'y pas de phase d'exploitation, hormis l'entretien des espaces verts et de la voirie.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Etude d'incidence pluviale selon le cahier des charges de la ville. La gestion et le contrôle du rejet des eaux pluviales ont été étudiés pour atteindre un débit de fuite de 2 l/s/ha en accord avec les services de la Ville.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface du terrain d'assiette	0.94 ha
Surface de plancher créée à terme	11 663 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

rue Valentin Haüy
à Angers, parcelles AS
n°237p et 260

Coordonnées géographiques¹

Long. 47°09'07"17

Lat. 0°33'24"73

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le terrain est constitué d'une prairie avec un important dénivelé entre les extrémités Sud-Ouest et Nord-Est (environ 7 m). La zone abrite des arbres (feuillus, conifères, arbres fruitiers) importants en nombre, en taille et en âge. Dans la zone principalement concernée par l'intervention, un ensemble important de conifères sera conservé face au bâtiment de l'Institut de biologie en santé de l'Hôpital.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

L'opération est située en zone UB du PLU de la ville d'Angers du 10 novembre 2010.
Le Conseil Communautaire, lors de sa séance du 14 décembre 2015, a voté à l'unanimité l'arrêt de projet de Plan Local d'Urbanisme d'Angers Loire Métropole.
Le PLUI en cours de validation est soumis à enquête publique en 2016 pour être définitivement approuvé début 2017.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il est annexé la localisation de la ZNIEFF la plus proche
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il existe un plan de prévention du bruit dans l'environnement de l'agglomération d'Angers au sens INSEE. Il est annexé la cartographie locale, la limite Est du projet est concernée.

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les traces d'hydromorphie apparaissent vers 0.30 m environ sous la forme de concrétions ferriques. Il n'a pas été constaté de traits réductiques. Le terrain est nu. Les éléments de terrains ne sont pas caractéristiques pédologiquement et floristiquement d'une zone humide.
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone est hors aléa du PPRI local. Le PPRT ne renseigne aucune activité à risque dans un périmètre proche et sur la commune. Le projet est situé en zone d'aléa faible de retrait gonflement des argiles et en zone de sismicité 2 (sismicité faible).
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'avis est demandé à l'ABF pour l'ensemble des 3 phases. L'intégralité de la parcelle est dans le périmètre de protection des monuments historiques (chapelle de l'Hôpital du CHU d'Angers).
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone Natura 2000 à proximité de l'opération correspond globalement à la ZNIEFF évoquée plus haut. Les incidences liées potentiellement à une zone Natura 2000 même lointaine sont évaluées suivant un guide méthodologique annexé.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune infiltration ni prélèvement n'est prévu
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Des terrassements importants seront réalisés pour implanter le bâtiment et venir l'encastrent dans le talus face au bâtiment de l'Institut de biologie. La cote d'implantation du rez-de-chaussée permettra au bâtiment de faire l'articulation entre les différentes parties du terrain en offrant deux niveaux d'accès : rez-de-chaussée et 1er étage. Tous les déblais pourront être réutilisés en remblais.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le bilan patrimonial est faible. Il n'existe pas de milieu naturel significatif à proximité. L'impact de l'opération dans un milieu déjà fortement urbanisé est globalement jugé faible à nul.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone est située hors aléa du PPRI local. Le projet est situé en zone d'aléa faible de retrait gonflement des argiles et en zone de sismicité 2 (sismicité faible). La présence des schistes (formation aquiclude) en sous-sol et à faible profondeur au droit du projet constitue un obstacle à la formation de réserves hydriques souterraines de grands volumes.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est concerné par des émissions sonores notables en limite Sud Est (rue des Capucins).
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Certaines allées pourront être éclairées.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Uniquement par les équipements existants d'éclairage de la rue des Capucins et de la rue Valentin Haüy
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'opération est raccordée au réseau de chaleur de l'hôpital d'Angers.
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'inscrit dans le bassin versant de la Maine à 1 km au Sud Est, le projet s'y raccorde par des réseaux EP busés jusqu'au droit du projet. Les eaux pluviales de l'ensemble de l'opération seront collectées par un réseau constitué de différents ouvrages en surface. Le contrôle des apports d'eaux pluviales de la zone doit permettre de limiter les impacts hydrauliques en aval. Les mesures retenues en conséquence consisteront à diminuer le débit de ruissellement des eaux pluviales. Les plans de principe sont annexés.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déchets produits non dangereux sont liés aux activités de ménage et à la cuisine
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Situé face au bâtiment de l'Institut de biologie, le bâtiment présente un gabarit en adéquation avec son volume imposant et avec le Centre de réadaptation des Capucins grâce à ses six niveaux. Alors que côté parc, des volumes à rez-de-chaussée avec couverture végétalisée ménagent une transition plus douce avec la végétation. L'implantation en L sur le site permet d'optimiser l'exposition des façades (expositions Sud et Ouest privilégiées) tout en minimisant le nombre de locaux exposés au Nord-Est.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet d'aménagement prend en compte la gestion pluviale, seule source marquante d'incidences sur le milieu et la ressource, il est compatible en ce sens avec le SDAGE en vigueur.

Le bilan patrimonial est faible à nul.

L'opération prend en compte les orientations du PLU.

Le permis de construire et le dossier d'incidence hydraulique déposés pour la première tranche ont été validés.

L'ensemble de ces éléments participe à la dispense d'étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
<p>Liste des annexes</p> <p>annexe 1 - plan de situation sur carte IGN</p> <p>annexe 2 - reportage photographique</p> <p>annexe 3 - plan des mesures compensatoires pluviales</p> <p>annexe 4 - plan et profil de l'assainissement pluvial</p> <p>annexe 5 - plan des abords sur fond cadastral</p> <p>annexe 6 - plan de situation de la ZNIEFF et guide Natura 2000, zones humides</p> <p>annexe 7 - plan de localisation des émissions sonores notables</p> <p>annexe 8 - plan de masse</p>

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

ANGERS

le,

21 décembre 2016

Signature

